

## Mea culpa du Fédéral en faveur des Régions

Fin mars, lors du premier ajustement budgétaire, le Fédéral avait calculé devoir 749 millions d'euros de moins que prévu aux Régions. En quel honneur? Le SPF Finances avait tout simplement réévalué la part des recettes fiscales liées à l'impôt des personnes physiques (IPP) qui revenait aux Régions, au nom de la sixième réforme de l'État et de sa labyrinthique loi spéciale de financement (LSF). Les

Régions avaient renâclé, et à raison. À la demande du ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA), le SPF Finances a revu de fond en comble ses estimations, en se basant sur un échantillon dix fois plus grand. Résultat: l'ardoise des 749 millions a été fortement revue à la baisse, pour atteindre plutôt 157 millions. Autrement dit: le SPF Finances s'est trompé de 592 millions d'euros! Bonne nouvelle pour les Régions. **P. 6**

# Mea culpa fédéral au profit des Régions

## LE RÉSUMÉ

Coup de théâtre. Après avoir revu ses calculs, **le SPF Finances doit bien l'avouer: il s'était trompé.**

Dans le **conflit à 749 millions d'euros** opposant le Fédéral aux Régions sur la **répartition des recettes à l'IPP**, ce sont ces dernières qui ont, en grande partie, raison.

Au final, les Régions perdent 592 millions de moins que prévu. **Il ne leur reste que 157 millions à éponger.**

À la grosse louche: **100 millions pour la Wallonie et 50 millions pour Bruxelles.** Rien pour la Flandre.

**BENOÎT MATHIEU**

Une tuile, cela finit toujours par tomber sur le râble de quelqu'un. À plus forte raison si elle est budgétaire. Et, dans la jolie Belgique fédérale, quand ce n'est pas pour le Fédéral, c'est pour les Régions. Et inversement.

On s'en souvient. À la fin mars, le gouvernement Michel bouclait un premier ajustement budgétaire. Presque en douceur. Entre mesures nouvelles et économies, se nichait ce qui pouvait presque passer pour un tour de passe-passe: voilà que le Fédéral devait aux Régions 749 millions d'euros de moins que prévu. En quel honneur? Le SPF Finances avait tout simplement réévalué la part des

recettes fiscales liées à l'impôt des personnes physiques (IPP) qui revenait aux Régions, au nom de la sixième réforme de l'État et de sa labyrinthique loi spéciale de financement (LSF).

Autant dire qu'à l'époque, les Régions ont avalé de travers. Il faut comprendre; en un simple mail, le SPF Finances amputait solidement leur budget: 105 millions pour la Flandre, 396 millions pour la Flandre et 248 millions pour la Wallonie.

Sauf qu'en fait, il s'avère que le compte n'est pas bon. Par mail toujours, le cabinet du ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA), a annoncé mardi à ses homologues régionaux que l'ardoise des 749 millions a été fortement revue à la baisse, pour atteindre plutôt 157 millions. Autrement dit: le SPF Finances s'est trompé de 592 millions d'euros! Bonne nouvelle pour les Régions. Par rapport aux premières estimations du SPF, la Wallonie ne perd plus «que» 100 millions d'euros, et Bruxelles, 50 millions – à la grosse louche, vous l'aurez compris. Quant à la Flandre, eh bien, il ne lui manquerait plus rien du tout.

Comment expliquer cette différence? À la demande du grand argentier, le SPF Finances a revu de fond en comble ses estimations. En se basant sur un échantillon dix fois plus grand que pour ces fameux calculs tant controversés: au lieu d'un avertissement-extrait de rôle sur 200, c'est un sur 20 qui a été rentré dans le modèle du calcul du SPF – et ce pour chaque Région.

**Une tuile de minimum 375 millions d'euros**

C'est implacable: si les Régions doivent recevoir 592 millions de plus, les poches du Fédéral sont allégées d'autant. Une catastrophe, alors que le deuxième ajustement budgétaire est censé démarrer ce week-end? Et que la rumeur veut que le rapport du Comité de monitoring, qui chiffre les efforts à réaliser pour rester dans les clous et est attendu pour ce jeudi au plus tard, ne soit «pas bon du tout»? Johan Van Overtveldt tempère. «L'impact sur le budget fédéral

sera limité.» Il est vrai que, à moitié prudent, le gouvernement n'a «dépensé» que la moitié de la somme, à savoir 375 millions. Le reste a été mis de côté: 185 millions dans un *buffer* de sécurité, et 190 millions dans une enveloppe déjà libellée à l'attention des Régions, puisqu'il était déjà admis que, par un mystère dont la LSF a le secret, cette somme reviendrait aux Régions en 2018. La tuile budgétaire ne pèse donc pas 592 millions; elle se chiffre toutefois, au minimum, à 375 millions.

Au passage, on en profite pour glisser que le SPF Finances et le Fédéral doivent regretter leur aplomb – leur arrogance, diront certains. «Il n'y a pas d'ambiguïté dans nos calculs», avait asséné le président du comité de direction du SPF Finances, Hans D'Hondt. Quant au Premier, Charles Michel (MR), pour ne citer que lui, il avait taxé «d'irresponsables» les Régions qui renâclaient. Alors qu'elles avaient, en grande partie, raison.

**Le SPF Finances et le Fédéral doivent regretter leur aplomb. Leur arrogance, diront certains.**